



## Accident du travail. fonctionnaire territoriale

Par **nicole fortune**, le **18/06/2017** à **18:00**

Bonjour,

Suite à 2 accidents du travail, le premier le 21 mai 2015 et le dernier le 2 septembre 2016. Les 2 accidents ont été reconnus imputables aux services, et pour ces 2 accidents j'ai été consolidé sans séquelle indemnisable.

Alors que pour le 1er accident j'ai perdu 70% de la sensibilité de la jambe droite, boiterie, steppage, sensation d'étau crampe, décharge électriques due à plusieurs nerfs sectionnés, pour cet accident on me dit que je dois faire appel à la commission supérieure de réforme le dernier délai est début juillet 2017. De plus je viens de passer 12 jours à l'hôpital pour rechute. Le chef de service a fait intervenir un partenaire afin de me faire une orthèse pour ma jambe que je dois porter à vie.

Je viens de recevoir de mon administration une convocation pour le 07 juillet auprès de l'expert qui m'a consolidé sans séquelle indemnisable je ne souhaite pas le rencontrer que faire il défend les intérêts de mon administration.

La 2ème accident est plus complexe: Accident reconnue imputable au service et consolidé le 25 novembre 2016 lors de la 1ère consultation chez l'expert de mon administration. Le même expert rencontré pour ma jambe.

En effet le 02 septembre au matin une société privée mandaté par mon administration est venue poser de la laine de verre afin d'isoler le faux plafond de ma loge cela c'est produit sans me donner la possibilité du droit de retrait ils ont découpés pendant plus de 6 heures ce matériaux que j'ai respiré pendant des heures les élèves et leur parents également, après un mois de crises d'asthme au mois 10 par jour et une grosse bronchite due aux fibres et du sable qui tombent à longueur de journée dès que quelqu'un rentre de la loge, et cette forte odeur d'urine qui me gratte et pique le nez, et la gorge.

Résident sur mon lieu de travail je subit la laine de verre également mes 3 enfants étant astmatiques également ce n'est pas évident du tout. le 25 novembre pour m'obliger à reprendre le travail, je suis passé à demi-traitement ce qui est toujours le cas. La médecine du travail vient de me faire une demande de longue maladie j'attends la réponse.

En congé bonifié cet été avec mes enfants, j'ai reçu une convocation du conseil général pour retirer mes billets d'avions.

Je m'y suis rendu le 07 juin au service congé bonifié, une fois sur place, le fonctionnaire me demande une attestation mentionnant que je suis guérie afin que je reprenne mon travail car sans cela mes billets d'avions seront annulés. Mon médecin m'a simplement répondu qu'elle ne souhaite pas avoir ma mort sur sa conscience car la laine de verre est mon ennemie à cause d'un asthme sévère depuis l'enfance et un traitement à vie que j'avais arrêté depuis 4 ans. A ce jour mes collègues continuent à travailler dans cette loge certains ont rapporté de violentes maux de têtes mais personne n'ose en parler. Le CSHCT est intervenu le 16 décembre 2016 après une brève visite en passant les doigts sur mon bureau ont décidé que la laine de

verre ne tombait plus, aucune mesure de l'ai à été effectuée ils ont mis la faute sur des travaux effectués dans un appartement humide.

Je suis complètement perdu, je m'occupe pour chasser les idées noires de plus en octobre 2016, j'ai passé un concours pour changer d'établissement j'ai réussi le concours mais les postes vacants ont été donnés à quelqu'un d'autre. Je viens de passer un 2ème concours pour changer d'établissement concours, suite à ma rechute, mon gestionnaire de service m'a vu partir avec le samu car il m'était impossible de marcher j'ai reçu un appel de la médecine du travail pour savoir dans quel hôpital j'étais hospitalisée l'adresse, le service et l'objet de mon hospitalisation. 2 jours plus tard le service des examens me convoque pour passer l'examen écrit le professeur du service m'a autorisé à m'y rendre en fauteuil roulant suite à une permission de 2 heures et une grosse dose de morphine. Une fois dans la salle on me demande de quitter mon fauteuil et de me mettre sur une chaise alors que j'avais la jambe immobilisée et l'impossibilité de marcher suite à une septicémie.

Vous êtes mon dernier recours.

Merci de me venir en aide

Fortune nicole